

**Assemblée publique de consultation
Le mardi 1^{er} novembre 2011 à 18 h 15
Maison de la culture Maisonneuve
4200, rue Ontario Est**

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
2. Présentation du projet particulier PP27-0147 dont l'objet est de permettre les usages « bureau » et « transport et distribution », à l'intérieur du bâtiment situé au 2975, rue Hochelaga et explication de la procédure applicable – 1115092006.
3. Période de consultation des citoyens sur le projet particulier PP27-0147.
4. Présentation du projet particulier PP27-0156 dont l'objet principal est de modifier le projet particulier PP27-0126 qui a permis la démolition du bâtiment situé au 3100, rue Sherbrooke Est et la construction d'un bâtiment résidentiel de 3 étages et explication de la procédure applicable – 1110603011.
5. Période de consultation des citoyens sur le projet particulier PP27-0156.
6. Présentation du projet particulier PP27-0157 afin de permettre la démolition de deux résidences unifamiliales situées aux 3950-4000, rue Lacordaire et la construction de deux bâtiments résidentiels de trois unités chacun en mode d'implantation contigu et explication de la procédure applicable – 1115092012.
7. Période de consultation des citoyens sur le projet particulier PP27-0157.
8. Présentation du Règlement 01-275-76 modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Mercier/Hochelaga-Maisonneuve (01-275) afin d'agrandir le secteur de catégorie d'usages I.4B et C.7B de la zone 0544 à même le secteur de catégorie d'usages I.5 et C.7B, lequel est situé dans une partie des zones 0376 et 0671 dans le but d'harmoniser le zonage situé au sud de la rue Notre-Dame Est et explication de la procédure applicable – 1113303013.
9. Période de consultation des citoyens sur le Règlement 01-275-76.
10. Présentation du Règlement 01-275-73 modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Mercier/Hochelaga-Maisonneuve (01-275) afin d'y intégrer des dispositions concernant le service d'autopartage et les logements situés en sous-sol et explication de la procédure applicable - 1103520008.
11. Période de consultation des citoyens sur le Règlement 01-275-73.
12. Présentation du projet particulier PP27-0155 dont l'objet vise à démolir un immeuble industriel d'un étage situé au 2100, avenue Aird en vue de construire un bâtiment résidentiel de 4 étages comprenant 34 logements et explication de la procédure applicable – 1110603011.
13. Période de consultation des citoyens sur le projet particulier PP27-0155.
14. Levée de l'assemblée.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

FAIT À MONTRÉAL, CE 27^e JOUR D'OCTOBRE 2011

Le secrétaire d'arrondissement,

M^e Julie Doyon